



Liquidation judiciaire

Par florence 24

Bonjour

Je suis infirmière libérale et nous venons d'apprendre que ma collègue est en liquidation judiciaire. Elle continue à travailler le temps de mettre en place une société qui lui permettra de continuer son activité.

Qu'est ce qu'elle risque en travaillant ss liquidation judiciaire et nous aussi par la même occasion.

En vous remerciant.